

**Pierre Merle**

**« Assouplissement de la carte scolaire et ségrégation sociale. L'exemple des collèges publics et privés de Bretagne »**

---

Cette recherche fait suite à une première communication (Merle P., 2008) montrant, dans l'académie de Rennes, la forte différenciation du recrutement social des collèges selon leur statut public ou privé. L'objet de cette communication est, en exploitant les données statistiques disponibles sur la base IPES, de présenter le profil social des collèges dans l'académie de Paris, les transformations survenues de 2005 à 2007, et de les comparer avec celles constatées dans celle de Rennes.

Sur les 209 collèges parisiens, 32 % sont privés. Ils sont majoritairement localisés dans les quartiers bourgeois, scolarisent presque 50 % des élèves d'origine favorisée de la capitale et seulement 10 % des élèves d'origine défavorisée. Sur les années 2005-2007, marquées par la stabilité des effectifs scolarisés sur la période et un assouplissement de la carte scolaire, la proportion totale d'élèves scolarisés dans les collèges privés a augmenté (+ 5,1 %) alors que celle du public baissait (-2,4%). Parallèlement, la part d'élèves d'origine aisée scolarisée dans le secteur privé a augmenté sensiblement (+ 6,4 %) alors que celle du public était quasi stable (+ 1,5 %). Ces évolutions résultent de dynamiques divergentes des populations d'élèves défavorisés selon l'arrondissement et le secteur (public et privé).

L'accroissement de la différenciation du recrutement social des collèges publics et privés sur la période 2005-2007 dans l'académie de Paris confirme la pertinence du modèle d'expansion du secteur privé avec spécialisation bourgeoise mis en évidence dans la recherche menée dans l'académie de Rennes et contribue à l'analyse du lien entre concurrence inter-établissement et ségrégation sociale.

Texte à paraître prochainement dans la revue Française de sociologie